



Les Abymes, le 12 décembre 2024

Réf./LR/n°13-12-24/PB/cl

Objet : Action en faveur des élus 18 janvier 2025

Affaire suivie par : M. BON Pascal
Directeur du département des Affaires Publiques
Et de la Liberté Religieuse –
Fédération de l'Église Adventiste du 7^e jour de la Guadeloupe

A attention des:

- ✚ Pasteurs & Assistantes pastorales,
- ✚ Anciens,
- ✚ Responsables APLR des sections locales.

Chères Sœurs, Chers Frères,

C'est bien dans un contexte haletant et en cette fin d'année que le département des affaires publiques et de la liberté religieuse de l'Église Adventiste du 7^{ème} jour de la Guadeloupe entend solliciter votre collaboration et pleine adhésion au programme spécial dénommé journée internationale APLR et de prière pour les élus locaux, qui se déroulera le **Samedi 18 janvier 2025** sur l'ensemble de nos trois territoires et plus singulièrement au sein de nos églises locales.

Votre Département APLR permet à l'église de saisir une opportunité d'aller vers les autorités civiles et religieuses avec un message empreint de tolérance envers les autres, notamment envers ceux qui ne partagent pas notre foi.

La vitalité et la situation de la société toujours aussi difficiles et préoccupantes, comment notre église envisage t'elle sa mission de lutte et de protection offerte aux plus démunis, meurtris et découragés? Comment redonner espoir à tous ces citoyens désenchantés voire brimés par les affres des affrontements sourds et multipolaires

C'est l'esprit amorcé par le message de Madame Patricia SABLIER responsable APLR-UAGF qui nous invite ce troisième Sabbat du mois de janvier 2025, à mener une analyse profonde de la montée de la violence dans le domaine religieux. Pourquoi la liberté semble autant menacée ? Un temps fort sera destiné à approfondir par un moment d'échanges interactif autour du thème : ***Au-delà des exigences humaines, Jésus notre modèle par excellence de liberté religieuse incarnée.***

Par ailleurs, nous renouvelons la journée de prières pour les élus, les personnels de sécurité et personnels soignants ce même jour du 18 janvier 2025 afin de soutenir tous ces responsables qui doivent au quotidien faire face aux défis et crises sociétales, énergétiques ou encore climatiques mais qui ne sont pas non plus épargnés par les menaces et violences du fait des crispations et incertitudes de toute part (dégradation d'un bien du maire de la Commune de Port-Louis)

En outre, nous vous demandons pasteurs, anciens et responsables APLR de nos sections locales à initier des invitations aux élus afin qu'ils aient l'opportunité de partager ce moment de spiritualité autour de la préservation de la liberté religieuse.

Puisse Notre DIEU nous insuffler la force de faire reculer les atteintes à la liberté religieuse, comme le Christ nous en a donné l'exemple par son sens de la liberté et du respect profond des opinions et des croyances de chacun.



Fraternellement,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Pascal BON', with a flourish at the end.

M. Pascal BON
Directeur du département
Affaires Publiques et Liberté religieuse